



REPUBLIQUE HELLENIQUE
MINISTERE DES AFFAIRES ENTRANGERES

Processus de Coopération en Europe du Sud-est (SEECP)
et Conseil de Coopération régionale (RCC)

La promotion de la coopération régionale constitue une composante fondamentale de la politique de la Grèce (et de l'UE) dans la région des Balkans occidentaux et sert de vecteur pour l'intégration des pays de l'Europe du Sud-est dans les structures européennes et euro-atlantiques.

Le Processus de Coopération en Europe du Sud-est (SEECP) constitue, depuis le lancement de cette initiative en 1996, la seule forme de coopération « native » de l'Europe du Sud-est (SEECP) (outre notre pays, l'Albanie, l'ARYM, la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, la Bosnie et Herzégovine, la Croatie, la Moldavie et le Monténégro sont membres de cette organisation).

Depuis 2008, le dispositif de la coopération régionale a été revalorisé du point de vue institutionnel par la mise en place du Secrétariat du Conseil de Coopération régionale qui siège à Sarajevo et constitue le volet opérationnel de la Coopération interbalkanique.

L'objectif de cette nouvelle instance qui dispose d'un Bureau de liaison constitué de six membres, est de promouvoir la coopération régionale spécialisée à travers la mise en œuvre des programmes régionaux dans six domaines de priorité (croissance économique et sociale, infrastructures, sécurité, justice et affaires intérieures, développement des ressources humaines et coopération parlementaire).